

Bis repetita

Encore des tracteurs sur les routes, encore des colères qui grondent. Début janvier 2026, l'agriculture manifeste une nouvelle fois, avec ce goût amer de déjà-vu. Les promesses s'empilent, les réponses tardent, les revenus s'érodent. À force d'alertes ignorées, la fatigue devient colère et la colère devient lassitude amère. Il est temps que le politique cesse de tenter de gérer l'urgence et prenne enfin la mesure de l'essentiel : sans agriculteurs, il n'y a ni souveraineté, ni avenir.

Le chiffre du mois

3, c'est le nombre d'années consécutives de revenus négatifs pour les céréaliers (OTEX 15).

MARCHÉS

PRIX ATONES EN FRANCE

Les prix du maïs en France restent dans un canal bas et étroit, tiraillés entre une certaine tension sur le marché européen et des bilans céréaliers mondiaux confortables, en blé comme en maïs, qui continuent à limiter tout mouvement de hausse.

Chute des prix américains

Les cours du maïs à Chicago ont pâti de la publication du rapport de l'USDA de janvier. Loin de corriger à la baisse les rendements, comme attendu par les opérateurs, l'USDA a en effet revu le rendement américain en hausse de 0,3 q/ha par rapport à décembre, à 117,1 q/ha – toujours à un niveau record – mais également, et de manière encore plus inattendue, les surfaces revues en hausse de 526 Kha, à 36,9 Mha – au plus haut depuis 1933. En matière de surfaces, il s'agit de la plus large erreur d'appréciation de l'USDA entre le chiffre final de la campagne retenu en janvier et la 1^{ère} estimation de surfaces post-semis de fin juin.

Ces mauvaises surprises ont fait replonger les prix américains du maïs au plus bas depuis l'été dernier, effaçant la progression des derniers mois liée à une demande record tant à l'exportation qu'à la production d'éthanol bien que celle-ci se maintienne.

Les prix du maïs en France restent à ce stade à l'abri de ces mouvements outre-Atlantique. L'abondance de blé fourrager en Europe, sa compétitivité en alimentation animale et l'arrivée tardive du maïs ukrainien sur le marché européen rattachent l'évolution du maïs à celles des prix du blé plutôt qu'à celle de Chicago. L'évolution de l'euro face au dollar continue par ailleurs à faire pression sur les céréales européennes, la monnaie commune se situant à son niveau le plus élevé face au billet vert depuis 2021.

Baisse des surfaces aux Etats-Unis en 2026

Au Brésil, la hausse des surfaces de maïs safrinha est moins importante

qu'initialement attendu du fait notamment du prix des fertilisants. Les semis ont débuté et ont pris un peu de retard lié aux pluies, rien qui ne soit rédhibitoire à ce stade cependant. La météo de la fin février reste clé, tout retard de semis exposant les maïs à une plus grande chance de floraison en période sèche.

Aux Etats-Unis, l'USDA a publié ses 1^{ères} estimations de surfaces pour 2026. En maïs celles-ci sont attendues en nette baisse, un mouvement attendu du fait du rééquilibrage du ratio de prix soja/maïs et de la forte dégradation du ratio de prix engrais/maïs ces derniers mois. Avec 2 Mha de moins qu'en 2024, elles resteraient toutefois supérieures à la moyenne des dernières années. Cette projection devra par ailleurs être confirmée dans les prochains mois alors que les producteurs de la Corn Belt pourraient être réticents à semer du soja dans le cadre de fortes incertitudes commerciales sino-américaines.

A ce titre, il sera primordial de suivre la réaction de Donald Trump à la récente remise en cause de ses droits de douane tous azimuts par la Cour Suprême. Le président américain dispose d'autres outils pour imposer des contraintes commerciales à ses partenaires commerciaux ce qui risque de replonger les marchés dans une phase de forte incertitude. Enfin, les événements géopolitiques, tant au niveau des négociations sur l'Ukraine que des risques d'escalade militaire entre l'Iran et les Etats-Unis, restent des facteurs de volatilité à prendre en compte.

DOSSIER UE

2026, UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE MAÏS À BRUXELLES

2026 vient à peine de démarrer que l'AGPM est déjà pleinement engagée dans les grands dossiers européens qui conditionnent l'avenir de la production de maïs. Dans un contexte de fortes tensions économiques, climatiques et réglementaires, l'enjeu est clair : consolider les capacités de production,

sécuriser le revenu des producteurs et redonner une ambition agricole à l'Union européenne.

Sur le plan **commercial**, la saisine par le Parlement européen de la Cour de justice de l'Union européenne sur la légalité de l'accord UE Mercosur, après la mobilisation syndicale du 20 janvier à Strasbourg, constitue une étape politique forte. Si la Commission européenne conserve la possibilité d'une application provisoire de l'accord, elle devra en assumer le coût politique si elle choisit de contourner le vote majoritaire des eurodéputés. En parallèle, les travaux engagés par l'AGPM sur la révision du prix d'intervention du maïs ouvrent la voie à une refonte indispensable des mécanismes de droits de douane, aujourd'hui déconnectés des réalités de marché. Obtenir la réciprocité des normes constitue également un des leviers centraux pour protéger les producteurs de maïs de la concurrence déloyale à laquelle ils sont confrontés.

Sur le plan phytosanitaire, le défi est majeur. Les retraits massifs de substances actives fragilisent les itinéraires techniques du maïs et mettent sous tension la capacité des producteurs à sécuriser leurs rendements. 2026 ouvre à ce sujet une fenêtre d'action avec les travaux sur le règlement « omnibus » sur la sécurité alimentaire et les produits phytopharmaceutiques : c'est le moment d'obtenir une évolution concrète de règles devenues trop rigides, afin de pérenniser la boîte à outils des producteurs et faciliter l'accès à des solutions efficaces et innovantes.

L'**irrigation** sera également un sujet de discussion à Bruxelles. La stratégie européenne sur la résilience en eau et la réouverture annoncée de la directive cadre sur l'eau rappellent une réalité simple qui sera martelée par l'AGPM : sans cadre juridique clair ni investissements dans la mobilisation de la ressource en eau, il n'y aura ni adaptation au changement climatique ni maintien durable de la production. Les producteurs sont prêts à s'engager, à condition que l'Europe leur en donne les moyens.

Mais c'est bien sur le terrain de la **Politique Agricole Commune** que se jouera l'essentiel. Les orientations actuelles de la Commission pour la PAC post 2027 — baisse du budget, dilution de la PAC dans un fonds unique, flexibilité accrue et absence de dimension économique vont à rebours des besoins d'une agriculture productive et compétitive, alors même que la dépendance européenne aux importations s'accroît. Là encore, l'AGPM travaillera à remettre les choses à l'endroit avec un objectif clair : une politique agricole réellement commune, soutenant la production et protégeant le revenu des producteurs grâce à un budget à la hauteur !

PLF ET PLFSS 2026

UN BUDGET AGRICOLE DE SOUTIEN CIBLÉ DANS UN CONTEXTE DE FORTES TENSIONS

Urgence économique, transition et protection sociale : ce que retiennent les filières agricoles des budgets 2026

Adoptés définitivement début février, le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 comportent plusieurs mesures structurantes pour l'agriculture. Dans un contexte de crises climatiques, sanitaires et économiques à répétition, le Gouvernement a fait le choix d'un soutien ciblé, combinant aides d'urgence, leviers fiscaux et ajustements sociaux, sans toutefois inverser la tendance globale à la contraction budgétaire.

Côté PLF 2026, la mesure phare est le plan d'urgence agricole de plus de 300 M€, destiné à répondre aux difficultés immédiates des filières dont 40 M€ pour les grandes cultures ainsi que le triplement du fonds hydraulique agricole, passant ainsi de 20 à 60 M€. Si ces mesures vont dans le bon sens, il est important noter qu'elles sont bien loin d'être suffisantes au regard des besoins et de l'ampleur de la crise vécue par les céréaliers.

Le budget confirme par ailleurs plusieurs outils fiscaux de résilience : prorogation de la déduction pour épargne de précaution (DEP), maintien et renforcement de crédits d'impôt (agriculture biologique, HVE, mécanisation collective, transmission), et un abattement de 20 000 m³ sur la redevance eau des irrigants contraints de se raccorder sur le réseau de l'eau potable. Ces dispositifs visent à sécuriser les revenus, encourager l'investissement et accompagner le renouvellement des générations.

Le PLFSS 2026 complète ce volet économique par plusieurs avancées sociales majeures pour le monde agricole. Il prévoit notamment une expérimentation du calcul des cotisations sur le revenu de l'année en cours pour les non-salariés agricoles, ainsi que des mesures spécifiques en faveur des conjoints collaborateurs, avec une exonération dégressive de cotisations lors de l'accès au statut de chef d'exploitation à compter de 2027. La loi renforce également la protection des familles agricoles, en particulier des femmes, via l'extension du capital décès.

Au total, les budgets 2026 traduisent une volonté de préserver les exploitations face aux chocs, tout en préparant les transitions. Ils laissent néanmoins en suspens la question centrale du niveau global des moyens alloués à l'agriculture, dans un contexte où les attentes économiques, climatiques et alimentaires ne cessent de croître.

■ IRRIGANTS D'EUROPE REÇUE PAR LA DG AGRI À BRUXELLES

Une délégation d'Irrigants d'Europe, dont a fait partie Eric Frétilière, président d'Irrigants de France et vice-président d'Irrigants d'Europe, a été reçue par la DG Agri le 27 janvier à Bruxelles. Ce rendez-vous a été organisé à la demande d'Irrigants d'Europe, dans un contexte où la Commission européenne souhaite mettre en œuvre sa stratégie de résilience hydrique européenne et a annoncé en décembre 2025 sa volonté de réouvrir à la discussion le contenu de la Directive Cadre sur l'Eau.

Devant les enjeux que l'accès à l'eau recouvre pour l'ensemble des irrigants en Europe, en particulier pour l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France, les représentants d'Irrigants d'Europe ont précisé leurs positions. Eric Frétilière a ainsi exprimé les craintes sur une approche simplifiée, qui pourrait se traduire par des pertes de compétitivité des exploitations agricoles, et ce alors même que l'Europe se doit d'anticiper le changement climatique.

■ PREMIÈRES ASSISES DE LUTTE CONTRE LE DÉCLIN AGRICOLE AU SÉNAT

L'institut Cantillon (cercle de réflexion) a lancé, le 2 février, avec le parrainage du sénateur Laurent Duplomb (LR), un « Observatoire du déclin agricole et de l'autosuffisance », dont l'événement de lancement, s'est déroulé en présence de la ministre de l'Agriculture et du président du Sénat. L'objectif de ces assises est d'être un rendez-vous annuel de suivi de l'évolution de la situation agricole et agroalimentaire de la France et d'alerter les citoyens et les pouvoirs publics de la trajectoire de décroissance. Un appel pour retenir de la France une grande nation agricole a été lancé, plaidant pour l'interdiction des surtranspositions, des importations de produits moins-disants et une meilleure protection de nos marchés. Le sujet sera suivi de près par l'AGPM en ce qu'il est un nouvel outil en matière d'influence et de lobbying pour porter les sujets de la filière maïs.

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Prévisionnel février 2026 (1 000 t)		2024 /25	Prév. 2025 /26
Ressources	Stock départ	1 999	2 192
	Collecte	12 128	11 331
	Importations	501	420
Utilisations	FAB	2 973	2 820
	Util. humaines et indus.	2 472	2 475
	Exportations	5 412	5 182
	Autres	1 579	1 273
Stock final (ressources - utilisations)		2 192	2 193

Prix de la récolte 2025*, exprimés en €/t base juillet

